



## Action Pour l'Intégration



# REPertoire D'ACTEURS LOCAUX POUR L'ORIENTATION DES PRIMO-ARRIVANTS VALENTON

Accompagnement administratif et juridique / Accompagnement social /  
Emploi - Insertion / Famille - Education / Hébergement / Linguistique / Santé

2018



Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels du Val de Marne

Siège social : Co/ Maison de la Solidarité - 1 rue Albert Doyen - 94000 CRETEIL / Adresse postale : 4 rue Jules Vallès - 91390 MORSANG / ORGE  
Tél : 01.60.16.74.65. / Mail : [federationcs94@centres-sociaux.fr](mailto:federationcs94@centres-sociaux.fr) / site : <http://valdemarne.centres-sociaux.fr>

## INDEX PAR ACTEURS

Caisse d'allocations familiales (Caf) du Val-de-Marne - Points d'accueil.....	5
Centre d'Information et d'Orientation (CIO).....	6
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-de-Marne (CIDFF 94).....	7
Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) Centre Ambroise - Croizat .....	8
Centre socioculturel La Lutèce .....	9
✎ Ateliers Sociolinguistiques (ASL) .....	9
✎ Activités Familles .....	9
✎ Activités Jeunesse.....	10
✎ Permanences.....	10
Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) .....	11
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne (DSDEN) .....	12
✎ Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants .....	12
✎ Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants .....	13
Lire et Ecrire .....	14
Mairie de Valenton .....	15
✎ Pôle accompagnement à l'autonomie .....	15
✎ Pôle loisirs éducatifs (11-17 ans).....	16
✎ Relais Assistantes Maternelles (RAM).....	16
✎ Relais social de la famille, de la citoyenneté et de l'accès au droit .....	17
✎ Service logement.....	18
✎ Service Etat civil.....	18
✎ Vie scolaire et périscolaire .....	19

## INDEX PAR CATEGORIES



### Accompagnement administratif et juridique

- ✎ Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-de-Marne (CIDFF 94) 7
- ✎ Centre socioculturel La Lutèce - Permanences 10
- ✎ Mairie de Valenton - Relais social de la famille, de la citoyenneté et de l'accès au droit 17
- ✎ Mairie de Valenton - Service Etat civil 18



### Accompagnement social

- ✎ Caisse d'allocations familiales (Caf) du Val-de-Marne - Points d'accueil 5
- ✎ Mairie de Valenton - Relais social de la famille, de la citoyenneté et de l'accès au droit 17



### Emploi-Insertion

- ✎ Centre d'Information et d'Orientation (CIO) 6
- ✎ Mairie de Valenton - Pôle accompagnement à l'autonomie 15



### Famille-Education

- ✎ Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) - Centre Ambroise-Croizat 8
- ✎ Centre socioculturel La Lutèce - Activités Familles 9
- ✎ Centre socioculturel La Lutèce - Activités Jeunesse 10
- ✎ Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) 11
- ✎ Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Val-de-Marne (DSDEN) - UPE2A 13
- ✎ Mairie de Valenton - Pôle accompagnement à l'autonomie 15
- ✎ Mairie de Valenton - Pôle loisirs éducatifs 16
- ✎ Mairie de Valenton - Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) 16
- ✎ Mairie de Valenton - Vie scolaire et périscolaire 19



### Hébergement

- ✎ Mairie de Valenton - Service logement 18



### Linguistique

- ✎ Centre socioculturel La Lutèce - Ateliers Sociolinguistiques (ASL) 9
- ✎ Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Val-de-Marne (DSDEN) - OEPRE 12
- ✎ Lire et Ecrire 14



## Santé

- ↳ Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) - Centre Ambroise-Croizat 8
- ↳ Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) 11

## Caisse d'allocations familiales (Caf) du Val-de- Marne - Points d'accueil

Résidence de la Bergerie  
1, cour de la Ferme  
94460 Valenton  
📄 : <https://www.caf.fr>



### Objet / Missions principales

La Caisse d'allocations familiales (Caf) du Val-de-Marne est un organisme de droit privé assurant une mission de service public régie par le code de la Sécurité Sociale.

Elle propose à ses allocataires une offre de service globale qui se traduit par deux missions essentielles:

- verser des prestations légales, déterminées par le législateur : ces prestations sont définies par des textes législatifs et réglementaires. Ce sont des aides financières directes accordées aux familles sous conditions de ressources ;
- agir pour accompagner et aider les allocataires et leur famille : l'action sociale de la Caf est destinée aux allocataires du Régime Général ayant au moins un enfant à charge et bénéficiant des prestations à titre familial. Elle regroupe divers types d'interventions visant à mettre à la disposition des familles du département des services et des équipements.

### Nature des actions

Permanence pour les demandes de prestations familiales : allocations familiales, aide au logement, Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), Revenu de Solidarité Active (RSA), Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH).

### Publics concernés

- Adultes
- Familles
- Familles monoparentales

### Procédure et modalités d'accueil du public

- Uniquement sur rendez-vous le mardi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Prendre rendez-vous dans la rubrique «Contacter ma Caf > prendre rendez-vous» ou au 0 810 25 94 10 du lundi au vendredi de 09h00 à 16h15 (0,06 euros/min + prix de l'appel).

Les allocataires reçus en rendez-vous doivent présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, permis de conduire, carte vitale avec photo).

## Centre d'Information et d'Orientation (CIO)



3, avenue Charles de Gaulle  
94470 Boissy-Saint-Léger

☎ : 01.45.69.65.73

✉ : cio.boissy@ac-creteil.fr



### Objet / Missions principales

Le CIO est un lieu ressource dans le champ de l'orientation. Il contribue au suivi des élèves à besoin éducatif particulier. Le CIO participe au dispositif d'accueil départemental mis en place par la DSDEN pour la scolarisation des enfants arrivant en France, âgés de 11 à 18 ans. Il accueille une des 3 cellules d'orientation du département.

Il contribue à la lutte contre le décrochage scolaire dans le cadre des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et du réseau formation, qualification, emploi (FOQUALE). Il est observatoire du fonctionnement du système éducatif au niveau local.

### Nature des actions

Les conseillers d'orientation psychologues ont pour mission l'accueil, l'information, le conseil et l'aide à l'orientation scolaire et professionnelle.

L'accueil des jeunes nouvellement arrivés en France (EANA : élèves allophones nouvellement arrivés) pour toute demande de scolarisation en vue d'un rendez-vous à la cellule d'accueil de Boissy-Saint-Léger.

Les jeunes y sont reçus avec leur famille ou référent par un conseiller d'orientation psychologue pour un entretien, par des enseignants pour une évaluation en français, en langue d'origine et mathématiques. Les familles rencontrent également des assistants sociaux scolaires. Une proposition d'orientation est ensuite transmise à la DSDEN.

Cette administration décidera de la scolarisation et de l'affectation dans un collège ou lycée. Elle peut aussi décider d'un accompagnement pour une autre recherche de solution.

### Publics concernés

- Adultes
- Adolescents

### Procédure et modalités d'accueil du public

Période scolaire :

- lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 (sur rendez-vous) et de 13h30 à 17h00 (accueil avec un Psy-EN sans rendez-vous).
- 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois sur rendez-vous de 08h45 à 11h45.

Vacances scolaires :

- lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 (sur rendez-vous) et de 13h30 à 17h00 (sans rendez-vous).

### Territoires d'intervention

Valenton, Boissy-Saint-Léger, Limeil-Brévannes.

**Centre d'Information sur les  
Droits des Femmes et des  
Familles du Val-de-Marne  
(CIDFF 94)**



**12, avenue François Mitterrand  
94000 Créteil**

**☎ : 01.72.16.56.50**

**✉ : cidff94@gmail.com**

**🌐 : <http://www.cidff94.fr/>**



**Centre socioculturel La Lutèce**

1, rue Charles Gounod

☎ : 01.43.86.83.26

**Relais social de la famille, de la citoyenneté et  
de l'accès au droit**

1, cour de la Ferme - Résidence de la Bergerie  
(Angle rue Salvador-Allende et Colonel-Fabien)

☎ : 01.43.82.81.30

**Objet / Missions principales**

Le CIDFF Val-de-Marne propose une information de proximité (34 lieux dans le département) concernant l'accès aux droits de tous (droits et devoirs) pour permettre l'autonomie et l'intégrité des femmes. Il agit spécifiquement sur le Droit des femmes et des familles.

L'information et l'accompagnement s'entendent dans une approche globale des situations.

Le CIDFF a 3 secteurs d'activités : accès au droit, aide aux victimes et emploi des femmes.

Pour le public : information individuelle, information collective, ateliers.

Pour les professionnels : information, sensibilisation sur un thème juridique précis ou sur une thématique transversale, égalité femmes-hommes, violences faites aux femmes, citoyenneté, lutte contre les discriminations.

**Nature des actions**

Permanence juridique.

Tous les juristes assurent une information globale sur l'ensemble des secteurs d'activité, puis orientent les demandes vers le professionnel spécialisé ou le service spécifique du CIDFF.

**Publics concernés**

- Adultes
- Familles

**Procédure et modalités d'accueil du public**

- **Centre socioculturel La Lutèce** : les permanences ont lieu le jeudi de 14h00 à 17h00 (sans rendez-vous).

- **Relais social de la famille, de la citoyenneté et de l'accès au droit** : les permanences se déroulent le jeudi de 09h00 à 12h00 (sur RDV) et le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h00 à 16h30 (sans rendez-vous).

**Centre de Protection  
Maternelle et Infantile  
(PMI) Centre Ambroise -  
Croizat**

**4, allée Fernande Flagon  
94460 Valenton  
☎ : 01.43.89.27.89**



### **Objet / Missions principales**

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile mène des actions de prévention médicale, d'éducation à la santé et de dépistage des handicaps auprès des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans.

### **Nature des actions**

Les consultations se font toutes sur rendez-vous :

- pédiatrique : lundi et jeudi de 08h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, vendredi de 09h00 à 12h00 ;
- gynécologique : lundi de 15h00 à 20h00 et mardi de 10h00 à 13h00 ;
- conseiller conjugal et familial : lundi de 16h00 à 20h00 et mardi de 09h00 à 13h00 ;
- psychologue : mardi de 13h30 à 19h00 et vendredi de 09h00 à 13h00 ;
- sage-femme : jeudi de 09h00 à 13h00 ;
- pesées : lundi de 16h00 à 18h00 et mardi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 ;
- accompagnement à l'allaitement : mercredi de 09h30 à 11h30 ;
- accueil, jeux : vendredi de 13h30 à 16h30.

### **Publics concernés**

- Enfants (0-6ans)
- Familles

### **Procédure et modalités d'accueil du public**

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Pour tous renseignements : contacter la Direction de l'action éducative pour la petite enfance au Centre social Ambroise-Croizat - 1, allée Fernande-Flagon - Tél. 01 43 86 37 47.

## Centre socioculturel La Lutèce



1, rue Charles Gounod  
94460 Valenton

☎ : 01.43.86.83.26

✉ : [centre-social-lutece@wanadoo.fr](mailto:centre-social-lutece@wanadoo.fr)

### Objet / Missions principales

Le centre socioculturel est un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle. Il suppose la participation des habitants à la vie sociale par des actions ayant comme finalité la cohésion sociale. Il répond aux problèmes de la population locale sur le plan social, économique et culturel.

### Procédure et modalités d'accueil du public

Période scolaire :

- Lundi au vendredi de 14h00 à 19h00 sauf le mercredi de 13h30 à 18h00.

Vacances scolaires :

- Lundi au vendredi de 13h30 à 18h00.

L'adhésion est obligatoire pour participer aux activités du centre La Lutèce.

---

## Ateliers Sociolinguistiques (ASL)



### Nature des actions

3 ateliers linguistiques à destination des primo-arrivants et 1 atelier d'alphabétisation :

- groupe 1 : lundi de 13h30 à 15h50 et mercredi de 09h15 à 11h30 ;
- groupe 2 : mardi de 09h15 à 11h15 et vendredi de 13h30 à 15h30 ;
- groupe 3 : mardi de 13h30 à 15h30 et vendredi de 09h15 à 11h15 ;
- alpha : mardi de 09h15 à 11h15 et jeudi de 13h30 à 15h30.

### Publics concernés

- Adultes

---

## Activités Familles



### Nature des actions

- Espace parents/enfants, le mercredi de 14h00 à 17h00 : jeux, activités et sorties.
- Activités de loisirs en famille pendant les vacances scolaires.
- Aide au départ de "vacances en famille".

### Publics concernés

- Familles
- Familles monoparentales

---

## Activités Jeunesse



### Nature des actions

- Aide aux devoirs pour les élèves du CP au CM2 : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h00.
- Aide aux devoirs pour les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h00 à 18h30.

### Publics concernés

- Enfants (6-12 ans)
  - Adolescents
- 

## Permanences



### Nature des actions

- Ecrivain Public : lundi de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous.
- Conseillère ESF (accompagnement dans les démarches de surendettement, logement, santé,...) : mardi et vendredi de 10h00 à 17h00 sur rendez-vous.
- Conseillère juridique du CIDFF (accès aux droits) : jeudi de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous.

Un accès libre informatique est proposé le lundi, mardi, jeudi et vendredi durant les horaires d'accueil du centre (outils bureautique, imprimante, accès internet) : inscription à l'accueil du centre (payant pour les non adhérents)

### Publics concernés

- Tout public



### Objet / Missions principales

Ce centre est un lieu d'écoute et d'accompagnement où l'on trouve des réponses à propos de :

- la vie relationnelle et la sexualité ;
- la famille ;
- le couple ;
- la contraception ;
- la pilule d'urgence ;
- l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) ;
- la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ;
- le suivi gynécologique ;
- le suivi de grossesse.

### Nature des actions

- Consultations anonymes concernant la contraception, la contraception d'urgence (pilule du lendemain), les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), les dépistages des cancers du sein et de l'utérus.
- Entretiens avec une conseillère conjugale pour les couples en butte à des difficultés conjugales ou familiales.

### Publics concernés

- Adolescents
- Adultes

### Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

**Direction des Services  
Départementaux de  
l'Éducation Nationale du Val-  
de-Marne (DSDEN)**

**106, rue Diderot  
94300 Vincennes  
☎ : 01.48.08.50.22  
💻 : <http://www.dsden94.ac-creteil.fr/>**



### Objet / Missions principales

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) est un service déconcentré de l'État qui a pour mission de faire appliquer et d'adapter au niveau départemental (dans les écoles élémentaire et les établissements du second degré), les objectifs nationaux de la politique éducative.

### Publics concernés

- Adultes
- Familles

### Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignements et informations auprès des enseignants, directeurs d'écoles, chefs d'établissements, conseiller principal d'éducation. Formation gratuite : lundi et jeudi de 07h00 à 19h00.

---

## **Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE)**



**Collège Fernande Flagon**  
20, avenue Salvador Allende  
☎ : 01.43.82.30.15

**Ecole Jean Jaurès**  
35, rue Raspail  
☎ : 01.56.32.05.36

### Nature des actions

Le dispositif OEPRE donne aux parents primo-arrivants qui le souhaitent les moyens de mieux assurer le suivi scolaire de leurs enfants et de développer une relation de coopération avec les enseignants.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents;
- connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française.

### Publics concernés

- Adultes
- Familles

### Procédure et modalités d'accueil du public

- **Collège Fernande Flagon** : renseignements et informations du conseiller principal d'éducation. Formation gratuite le lundi de 13h30 à 15h30.

- **Ecole Jean Jaurès** : renseignements et informations auprès du directeur d'école. Formation gratuite le jeudi de 16h15 à 18h15.

---

## Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) - 1<sup>er</sup> degré

Centre Ambroise-Croizat  
1, allée Fernande Flagon



### Nature des actions

L'UPE2A est une structure spécifique de scolarisation des élèves allophones arrivants. Les UPE2A sont des dispositifs ouverts de soutien aux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français (niveau débutant complet).

L'objectif principal de l'UPE2A est de réaliser l'inclusion complète des élèves concernés dans le cursus commun le plus rapidement possible, notamment par l'acquisition de la langue française comme langue de scolarisation, et par l'acquisition du socle commun de connaissance et de compétences.

### Publics concernés

- Enfants (6-12 ans)

### Procédure et modalités d'accueil du public

Se renseigner auprès du service Education et Loisirs ou de l'établissement scolaire dont dépend l'enfant.

## Lire et Ecrire

1, cour de la ferme  
94460 Valenton  
☎ : 01.48.75.44.83  
✉ : le94@orange.fr



### Objet / Missions principales

L'association a pour objectif de lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme.

### Nature des actions

Cours pour adultes deux soirées par semaine d'octobre à juin : les lundis et les jeudis de 20h30 à 22h00

### Publics concernés

- Adultes

### Procédure et modalités d'accueil du public

LCR de la Bergerie.



### Pôle accompagnement à l'autonomie

4, impasse Guérin

☎ : Point Cyb 01.56.32.65.01

☎ : PIJ 01.43.82.51.50

☎ : Aide à projets jeunes 01.43.82.94.98



#### Nature des actions

Point Information Jeunesse (PIJ) :

- mise à disposition d'informations variées sur : les études, les formations, les métiers (fiches Onisep, guides pratiques, hebdomadaire Le Marché du travail, revues d'actualité...), les jobs d'été et les jobs à temps partiel toute l'année, les programmes européens, les chantiers de jeunes, la législation du travail, les loisirs, le sport, la santé, le logement, le montage de projets, la création d'associations, d'entreprise ;
- « SOS Rentrée » aide les jeunes à trouver une affectation à la rentrée ;
- Sorties : salon de l'étudiant, salon de l'emploi, démarches auprès des établissements scolaires...

Point Cyb :

- accès libre à six ordinateurs avec accès à internet pour les recherches d'emploi (Pôle emploi, site d'annonces...), les démarches administratives, la scolarité (inscriptions, orientation...), la recherche d'informations (exposés...) ;
- ateliers : aide à la recherche d'emploi, initiation à internet et aux différents logiciels de bureautique : Word, Excel, etc., jeux... ;
- sorties : expositions, forum...

Pôle accompagnement à l'autonomie :

- aide au montage de projets, personnels ou à but humanitaire (aide aux démarches administratives, recherches de financements, contact avec les différents intermédiaires...).

#### Publics concernés

- Adolescents
- Adultes

#### Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi et mercredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Mardi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- Vendredi de 09h00 à 12h00 (fermé l'après-midi).

PIJ : l'accueil est personnalisé, gratuit et sans rendez-vous.

Point Cyb : la fréquentation ne nécessite pas d'inscription.

---

## Pôle loisirs éducatifs (11-17 ans)

Espace Nelson-Mandela  
13, rue des Ecoles  
☎ : 01.43.82.95.06



### Nature des actions

Animations de loisirs pour les 11-17 ans : tournois sportifs, sorties spectacle, cinéma, patinoire...

### Publics concernés

Adolescents

### Procédure et modalités d'accueil du public

- Mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 19h00.
- Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- Samedi de 14h00 à 19h00.

Les inscriptions se font sur place, le matin lorsque l'activité a lieu l'après-midi, plusieurs jours avant lorsqu'il s'agit d'une activité d'une journée.

---

## Relais Assistantes Maternelles (RAM)

5, allée Fernande Flagon  
☎ : 01.43.82.73.81



### Nature des actions

Le relais assistantes maternelles a pour mission d'aider les parents et les assistantes maternelles agréées afin de garantir le meilleur accueil à l'enfant grâce à un accompagnement personnalisé.

- Obtenir la liste des assistantes maternelles disponibles.
- Aide administrative pour l'emploi d'une assistante maternelle : lundi de 14h00 à 20h00 et jeudi de 14h00 à 18h00 et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, uniquement sur rendez-vous.
- Points informations mode d'accueil : réunions organisées par les professionnels pour informer et conseiller dans les recherches et les démarches (1<sup>er</sup> lundi de chaque mois).

### Publics concernés

- Enfants (0-3 ans)

### Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi de 14h00 à 20h00.
- Jeudi de 14h00 à 18h00.
- 1<sup>er</sup> samedi de chaque moi uniquement sur rendez-vous.

---

## Relais social de la famille, de la citoyenneté et de l'accès au droit

1, cour de la Ferme

☎ : 01.43.82.81.30

✉ : relaissocial.val@ville-valenton.fr



### Objet / Missions principales

Le Relais social de la famille, de la citoyenneté et de l'accès au droit propose des informations sur les droits et un accompagnement si nécessaire.

Toutes les permanences sont gratuites et sur rendez-vous auprès du Relais social.

### Nature des actions

#### **Permanences Aide sociale :**

- Caisse d'allocations familiales (Caf) : le mardi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (rendez-vous internet au [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou par téléphone au 0810 25 94 10) ;
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) : assistante sociale de la Sécurité sociale, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00, sur rendez-vous au 01.85.33.13.82 ;
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) : information retraite, le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 sur rendez-vous au 3960.

#### **Permanences Ecrivain public :**

- Aide à la rédaction et à la lecture de documents : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois, de 14h00 à 16h30.

#### **Permanences juridiques :**

- avocat-conseil : le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, de 14h00 à 16h30 ;
- avocat spécialisé droit du travail : 2<sup>ème</sup> vendredi du mois, de 14h00 à 16h30 ;
- avocat spécialisé droit des étrangers : 3<sup>ème</sup> vendredi du mois, de 14h00 à 16h30 ;
- Délégué du Défenseur des droits (litiges entre particuliers et organismes publics ; lutte contre les discriminations) : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois, de 14h00 à 16h30 ;
- CIDFF 94 droit des personnes et de la famille, droit civil, pénal, droit du travail et bureau d'aide aux victimes : jeudi de 09h00 à 12h00.

### Publics concernés

-Tout public

### Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi de 14h00 à 16h30.

- Mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 (fermé le mercredi).

Résidence de la Bergerie (à l'angle des rues Salvador-Allende et Colonel-Fabien).

---

## Service logement

48, rue du Colonel Fabien

☎ : 01.43.86.37.37



### Objet / Missions principales

Le service municipal du logement aide les habitants dans leurs démarches administratives lors du dépôt de la demande, lors de son renouvellement et lors de la constitution du dossier pour une attribution.

### Nature des actions

- Entretien individuel pour l'enregistrement du dépôt de la demande de logement social et la constitution du dossier de candidature (mardi matin, mercredi matin et jeudi toute la journée).
- Suivi du dossier.

Possibilité de faire la demande et le renouvellement en ligne : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

### Publics concernés

- Tout public

### Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi de 13h30 à 17h00.
- Mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

---

## Service Etat civil

48, rue du Colonel Fabien

☎ : 01.43.86.37.37



### Objet / Missions principales

Ce service a pour mission principale de gérer les demandes administratives concernant notamment les questions relatives à la naissance, au mariage, au décès et à la réalisation de documents relatifs à l'identité de l'administré (carte d'identité, passeport...).

### Nature des actions

- Actes de mariage, de décès.
- Déclaration de naissance.
- Certificat de vie maritale ou de concubinage.
- Attestation d'accueil.

### Publics concernés

- Tout public

### Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi, mercredi, vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Mardi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
- Samedi de 08h30 à 12h00.

---

## Vie scolaire et périscolaire

1, allée Fernande-Flagon  
☎ : 01.43.86.37.47 / 3719



### Nature des actions

- Inscription en école maternelle et élémentaire.
- Inscription pour la cantine, aux accueils du matin et du soir et aux centres de loisirs.

### Publics concernés

- Enfants (3-12 ans)

### Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi de 13h30 à 17h00.
- Mardi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
- Mercredi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.